

Dossier de presse

**10-12
OCTOBRE
2025**

AU PROGRAMME :
Visites guidées
Démonstrations sportives
Exposition
Dj set...

OUVERTURE DU STADE D'ATHLÉTISME

CHÉOPS 87 - LIMOGES

+ D'INFOS
haute-vienne.fr



Financé par :



Une inauguration et un baptême : **le stade d'athlétisme couvert de Chéops 87** prend le nom de **stade Marie-José Pérec**



Légende de l'athlétisme, seule Française triple championne olympique (en 1992 aux Jeux de Barcelone et deux fois aux Jeux d'Atlanta en 1996), source d'inspiration pour des générations de sportifs et récente dernière relayeuse de la flamme olympique lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024, Marie-José Pérec donne son nom au stade d'athlétisme couvert de Chéops 87. Une fierté pour le Département et un "naming" prestigieux, qui contribuera au rayonnement de la Haute-Vienne dans le domaine du sport et de l'athlétisme en particulier.

Besoin identifié lors des Assises du sport, organisées par le Département en 2016, le stade Marie-José Pérec, issu d'une vraie démarche de co-construction avec le milieu sportif local, ouvre aujourd'hui ses portes sur le complexe de Chéops 87.

Il peut désormais accueillir des compétitions de haut niveau, des stages et des entraînements, répondant ainsi aux besoins et attentes des sportifs, mais également des scolaires et étudiants, qui bénéficient déjà largement de l'équipement.

Il permet en outre de dynamiser et de développer la pratique de l'athlétisme sur le territoire haut-viennois et au-delà. La première salle d'athlétisme couverte de ce type se situait jusqu'à présent à 2h30 de voiture de Limoges.

La vocation du stade

- Répondre à l'ambition du milieu sportif haut-viennois

- Dynamiser et développer la pratique de l'athlétisme en Haute-Vienne.
- Permettre l'organisation de compétitions de haut-niveau et l'accueil de stages et d'entraînement sportifs.
- Rester attractif et fidéliser les licenciés tant pour les athlètes de haut-niveau que pour les catégories jeunes.
- Élargir encore l'offre d'équipements sportifs de Chéops 87, et accueillir quelques 150 000 utilisateurs par an.
- Permettre une fréquentation régulière des clubs, des scolaires, des pôles et centres d'entraînement.
- Développer l'attractivité et le rayonnement de Limoges et de la Haute-Vienne.

Les travaux

Cette construction a nécessité un investissement de **20,8 M€**. Le projet a été **co-financé par le Département de la Haute-Vienne, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat et l'Agence nationale du sport**.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Maîtrise d'oeuvre :

- architecte mandataire : Jean Guervilly.
- architecte et bureau d'étude associés : BVL Architecture / Ingépole / Igeo Vincent / BSO / ECB / Groupe Alto / Avel Acoutisque.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : étude de faisabilité, ADOC / bureau de contrôle, AVAVE SUD EUROPE.

Coordonnateur SPS : SOCOTEC / OPC, CO PILOT.

Exploitant : Chéops 87.

19 entreprises et groupements sont intervenus sur le chantier, dont **15 entreprises haut-viennoises** :

Siorat (*Limoges*)

Limousin paysage (*Couzeix*)

SEBTP (*Brive - 19*)

Renaudat Centre Construction (*Châteauroux - 36*)

SMAC (*Limoges*)

Groupeement Raynaud / Coveris / Innovalu (*Limoges*)

Diataxi (*Verneuil-sur-Vienne*)

Villemonteil (*Couzeix*) **Artpro** (*Condat-sur-Vienne*)

Lecomte (*Limoges*)

Guinamic et Cie (*Singrist - 67*)

Sportingsols (*Saint-Fulgent - 85*)

Eurovia (*Limoges*)

Aqua-Real (*Esvre - 37*)

Groupeement Nony peintures / Sols boutic (*Aixe-sur-Vienne/Limoges*)

Atmos'Fer (*Saint-Maurice-les-Brousses*)

ABCS (*Saint-Junien*)

Dutreix-Schindler (*Limoges*)

GECC (*Limoges*)

SNEE (*Gond-Pontouvre - 16*)

Eiffage énergie systèmes Aquitaine (*Limoges*).

Au cours du chantier, 5 030 heures de travail ont été effectuées par des personnes en insertion (soit trois équivalent temps plein à l'année).

La carte d'identité du stade Marie-José Pérec

Le stade d'athlétisme indoor

Cet équipement sportif représente une surface totale de 12 400 m² dont 8 400 m² d'espaces bâtis et 4 000 m² d'espaces extérieurs. L'orientation Nord/Sud du bâtiment a été pensée pour réduire l'éblouissement des spectateurs et des sportifs et optimiser le fonctionnement des 1 400 m² de panneaux photovoltaïques (production photovoltaïque d'une capacité de 296 KWc avec autoconsommation collective et revente du surplus).

Ce projet a avant tout été conçu en tenant compte des conditions bioclimatiques afin de limiter les dépenses de fonctionnement. Pour atteindre cet objectif, les dispositions suivantes ont été prises :

- une recherche de l'optimisation des surfaces et du regroupement des espaces fonctionnels afin de limiter les contraintes techniques ;
- les matériaux et les principes constructifs utilisés ont été étudiés afin de faciliter l'entretien des ouvrages ;
- les températures des espaces sont adaptées aux usages sportifs.
- l'éclairage naturel optimisé (surface vitrée côté nord sur toiture shed, bandeau vitré périphérique en partie basse des façades de la halle) permettant de diminuer fortement le temps d'utilisation de l'éclairage artificiel.



Les espaces bâtis se déclinent en :

1. **Un espace accueil – personnel** : hall d'accueil avec sas, toilettes publiques, comptoir d'accueil, bureau de gestion, deux locaux d'isolement pour sécurité ;
2. **L'espace sportif** :



- l'aire de compétition comprend :
 - un anneau à virages relevés de 200 m à 6 couloirs ;
 - une ligne droite de 60 m à 8 couloirs ;
 - une aire de saut en longueur et triple saut avec deux espaces de pratique ;
 - une aire de saut en hauteur ;
 - deux aires de saut à la perche ;
 - une aire de lancer de poids.
- un espace d'échauffement avec :
 - une ligne droite de 120 m à 4 couloirs ;
 - des aires de réception des sauts (longueurs, hauteur) ;
 - une cage d'entraînements aux lancers (marteau et disque).
- des locaux de stockage pour matériel sportif, des vestiaires-sanitaires, une salle de musculation, un espace récupération complètent l'équipement.

3. **Des espaces annexes pour les compétitions** : une infirmerie, une chambre d'appel, un local de chronométrie, un local régie/animation, un local direction/PC sécurité, un secrétariat de compétition/salle de réunion.
4. **L'espace spectateurs – convivialité** :
 - tribunes de 513 places en gradins fixes et possibilité de d'installer 250 places en gradins démontables ;
 - une course périphérique en surplomb de l'aire d'évolution pour 250 places debout ;
 - une zone buvette avec local de stockage ;
 - deux blocs sanitaires avec séparation homme/femme.

Une implantation au cœur du centre sportif de Chéops 87.

Le site de Chéops 87 a été choisi pour l'implantation du stade. Créé en 1995 par le Conseil départemental de la Haute-Vienne, Chéops 87 est un établissement unique, dédié au sport et à la formation.

Implanté sur un domaine de 9 hectares, il dispose d'un complexe sportif couvert de 14 000 m², qui intègre désormais le stade d'athlétisme indoor Marie-José Pérec, ainsi que deux gymnases, un dojo et une salle d'escrime. À cela s'ajoute un terrain multisport extérieur, adapté à la pratique du basketball, du handball, du volleyball et du football.

Au-delà de ses infrastructures sportives, Chéops 87 propose une offre complète en un même lieu : 75 chambres avec salle de bain privative, un restaurant, une salle de cocktail, 10 salles de formation modulables, un amphithéâtre et un espace de coworking moderne réservé aux comités départementaux sportifs.

Plus de la moitié de son activité est consacrée aux stages et compétitions sportives, ce qui en fait un acteur incontournable du mouvement sportif local et un outil majeur de la politique départementale de soutien au milieu sportif. Mais l'établissement a également diversifié ses services pour répondre aux besoins des clubs, associations, entreprises et institutions, en développant notamment l'accueil de formations et de séminaires professionnels.

Chéops 87 bénéficie du soutien du Département de la Haute-Vienne, qui participe à son développement et à la gestion des équipements sportifs associés. L'inauguration du stade d'athlétisme constitue un réel levier de dynamisation de Chéops 87, renforçant sa vocation sportive et constituant un réel atout supplémentaire pour l'attractivité et la notoriété du site, autant que pour Limoges, la Haute-Vienne et plus largement la Nouvelle-Aquitaine.